



HAL
open science

Infécondité / Infertility

Elise de La Rochebrochard

► **To cite this version:**

Elise de La Rochebrochard. Infécondité / Infertility. Dictionnaire de Démographie et des Sciences de la Population, 2011, pp.235-236. hal-02421305

HAL Id: hal-02421305

<https://hal.science/hal-02421305v1>

Submitted on 20 Dec 2019

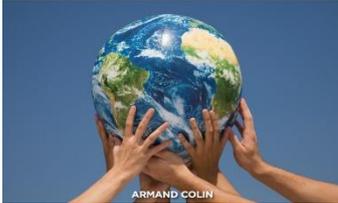
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sous la direction de
France Meslé, Laurent Toulemon, Jacques Véron

**DICTIONNAIRE
DE DÉMOGRAPHIE
ET DES SCIENCES DE LA POPULATION**



ARMAND COLIN

La Rochebrochard Elise (de), **2011**, « Infécondité / Infertility ». In : France Meslé, Laurent Toulemon, Jacques Véron (sous la direction de), **Dictionnaire de Démographie et des sciences de la population**, Editions Armand Colin – Ined, ISBN : 978-2200347444, p. 235-236.

Infécondité

Infertility

Fait de ne pas avoir eu de naissance*. L'infécondité renvoie à un état à un moment donné : une personne inféconde à 35 ans est un individu qui n'a pas engendré de naissance avant l'âge de 35 ans, et qui, éventuellement, pourra devenir fécond(e) ultérieurement. À la fin de la vie reproductive, on parle d'infécondité définitive. On peut également parler d'infécondité en considérant une période de temps donnée : infécondité au cours des cinq dernières années par exemple.

L'infécondité peut concerner une femme, un homme ou un couple. Une union* est dite inféconde si le couple n'a pas eu de naissance commune, chaque membre du couple pouvant par ailleurs être fécond (ou non) dans le cadre d'une union précédente.

L'infécondité peut être volontaire, quand le couple utilise des méthodes contraceptives, ou involontaire quand un couple n'obtient pas de naissance alors qu'il cherche à avoir un enfant.

En médecine, le terme d'infécondité est utilisé uniquement en cas d'infécondité involontaire. Le diagnostic repose sur l'absence de survenue d'une grossesse* menant à une naissance*, après une ou deux années (il existe plusieurs définitions) de relations sexuelles sans recours à des contraceptifs. Ce diagnostic conduit à rechercher une cause pouvant expliquer une altération de la fertilité* du couple et à lui proposer éventuellement une technique d'assistance médicale à la procréation.

Contrairement à l'approche médicale où l'infécondité est reconnue sur un critère objectif de temps, l'infécondité ressentie se définit par le fait, pour une personne ou un couple, d'avoir le sentiment d'avoir rencontré des difficultés, finalement surmontées ou non, pour avoir un enfant.

Si une femme, un homme, un couple infécond a déjà été fécond, on parle d'infécondité secondaire. À l'opposé, si la personne (le couple) n'a jamais eu de naissance, on parle d'infécondité

primaire. En France, près de 12 % des femmes nées dans les années 1960 sont restées infécondes (Toulemon et al., 2008).

 TOULEMON L., PAILHÉ A., ROSSIER C., 2008, « France : high and stable fertility », *Demographic Research*, 19, 16, p. 503-556. Special Collection 7 : Childbearing Trends and Policies in Europe, <http://www.demographicresearch.org/volumes/vol19/16/>

N.B. L'astérisque renvoie à la définition d'un mot ou d'une expression figurant dans le dictionnaire. S'il s'agit d'une expression, il est placé après le dernier mot de celle-ci.